memoire et histoire

50^{ème} anniversaire des préliminaires des accords d'Evian

e cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962, prescrit par les accords d'Evian, connaîtra son 50^{ème} anniversaire ce 19 mars 2012.

Or, c'est aux Rousses que furent signés les préliminaires de ce traité d'Evian entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.).

Ainsi, pendant les vacances scolaires de février, Messieurs Louis JOXE, Robert BURON et Jean de BROGLIE, ministres français rencontrèrent Messieurs Belkacen KRIM, Ben YAHIA et MALEK, plénipotentiaires algériens. Les confé-

rences commencèrent le samedi 10 février 1962 et se prolongèrent jusqu'au lundi 19 février 1962. Elles se tinrent dans le bâtiment des Ponts et chaussées, toujours surnommé «le Yéti» à la sortie du village, en direction de La Cure.

Dans son livre, «Le secret des Rousses», le préfet du Jura à ce moment-là, Pierre AUBERT, chargé de déterminer le lieu des rencontres, explique : «Je

pensai aussitôt au garage des Ponts et Chaussées aux Rousses... Pour l'opération que j'allais avoir à mener, il présentait à mes yeux de multiples avantages... L'immeuble appartenait au département et par conséquent le préfet pouvait en disposer facilement... Il était à deux pas de la frontière. Il comportait des possibilités de couchage et de nourriture... Certes, le choix pouvait paraître risqué car nous étions en plein sur la route nationale, au vu de tout le monde, avec un va-et-vient automobile et piétonnier assez intense, mais c'est précisément cette dernière considération qui me poussait à ce choix.»

Pour la réussite des négociations, il fallait le secret le plus absolu. Anonymes dans la foule des skieurs, ministres et policiers passèrent inaperçus.

Le journal «le Monde» du 22 février 1962 relate : «Les Jurassiens ont appris avec surprise que les dernières conversations entre les représentants du G.P.R.A. et du gouvernement français se sont déroulées dans un chalet des Rousses. Le secret avait été bien gardé, et à deux pas de la route Blanche Paris-Genève, dans cette station de sports d'hiver envahie par la foule bigarrée des amateurs de neige, personne n'avait remarqué les allées et venues des membres des

délégations. Toutes les précautions avaient été prises : circulant dans des voitures souvent immatriculées dans le département du Jura, en changeant fréquemment, les participants aux négociations secrètes arboraient des tenues de skieurs...».

Quelques personnalités du département - dont le préfet et le maire des Rousses, M. Maxime GRENIER - étaient seules au courant de ce qui se passait au Yéti.

Le problème d'intendance pour vingt personnes et plus était de plus en plus difficile à résoudre. «C'est moi qui

fixais les menus et recueillais l'accord de Madame LIZON» raconte le Préfet AUBERT. «Il fallait bien aller au ravitaillement. Les fournisseurs s'étaient demandé avec curiosité à qui il était destiné. Les inspecteurs étaient restés vagues en disant qu'il s'agissait d'une colonie d'enfants. Mais ce ne sont pas les laitages qui pouvaient expliquer le vin et la bière...»



Par quel miracle les journalistes à l'affût n'ont-ils jamais déniché le lieu des rencontres, percé le mystère qui a entouré «ce secret d'état» ?

Le risque était grand sous tous ses aspects, que ce soit l'échec ou l'attentat. Pour réussir, il fallut certes de l'astuce et de l'imagination, mais avant tout un esprit d'équipe et une extraordinaire conjuration du silence.

Le matin du 19 février, les plénipotentiaires se séparèrent.

Le 21 février, le conseil des ministres approuva le protocole. En fonction du travail accompli aux Rousses, tout alla très vite. Le dimanche soir 18 mars 1962, l'accord était définitivement conclu et l'article premier de ce traité d'Evian stipulait l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le lundi 19 mars à midi.

B. Mamet

Source : Le secret des Rousses de Pierre AUBERT - Edition : Lettres du monde







Des pourparlers des Rousses aux accords d'Evian

A Evian, le 18 mars 1962, les représentants des gouvernements français et du FLN (Front de Libération Nationale) algérien signaient un accord de 93 pages destiné à rétablir la paix en Algérie par un cessez-le-feu prenant effet le lendemain à 12 h, et à organiser les conditions d'une indépendance de l'Algérie.

es accords étaient l'aboutissement d'un long processus de négociations commencé deux ans plus tôt, en 1960. Le général DE GAULLE, président de la république, voulait mettre fin à la guerre tout en permettant le maintien d'une population française en Algérie.

Les premiers échanges engagés difficilement en 1960 entre le gouvernement et les différentes factions politiques algériennes reçoivent une véritable impulsion en 1961 grâce au diplomate suisse, Olivier Long, et aboutissent à une première conférence d'Evian, du 20 mai au 13 juin 1961 :

cette conférence se conclut sur un échec. A cette occasion, le protocole exigé par DE GAULLE est sévère : on ne se salue que d'un signe de tête, on ne se serre pas la main, on ne mange pas ensemble. On retrouvera ces consignes aux Rousses, un peu plus tard.

LES ROUSSES. DÉCEMBRE 1961, JANVIER 1962

Une entrevue secrète se déroule aux Rousses en décembre 1961 entre deux personnalités avec rang de ministre, Louis JOXE et Saad DAHLAB, l'ambiance de la rencontre est très « barbouzes », une quinzaine de policiers en civil armés de mitraillettes et de grenades gardent les lieux...

D'autres contacts auront lieu au cours du mois de décembre 1961 et fin janvier 1962.

LES NÉGOCIATIONS DÉFINITIVES : 11 AU 18 FÉVRIER 1962

Préfet du Jura, Pierre AUBERT explique, dans un livre, qu'il avait été chargé quelques semaines plus tôt par le Premier ministre Michel DEBRÉ de prendre, dans la plus grande discrétion, les dispositions nécessaires à l'accueil des négociations entre Louis JOXE et les émissaires du FLN. « Le Yéti (chalet situé route Blanche, garage des Ponts et Chaussées, dont la partie supérieure est équipée succinctement pour des vacances d'hiver) présentait à mes yeux de multiples avantages. Ce blockhaus assez hermétique, familier aux usagers de la Route blanche, n'attirait le regard de personne.»

Le lieu était idéal, à quelques centaines de mètres de la frontière suisse d'où venaient chaque matin les plénipotentiaires du FLN. Les Algériens arrivaient déguisés en skieurs, avec une voiture immatriculée dans le Jura et des skis sur le toit.

« Certes, le choix pouvait paraître risqué, commente Pierre AUBERT, car nous étions en plein sur la route nationale, au vu de tout le monde, avec un va-et-vient automobile assez intense, mais c'est précisément cette dernière considération qui me poussait à ce choix ». C'était judicieux, comme le fait remarquer Lucienne MILOS, la fille de Maxime GRENIER, alors maire des Rousses et seul local au courant des négociations secrètes : « Il y avait de la neige et beaucoup de vacanciers, c'était normal de voir des skieurs».

Une autre Rousselande, Raymonde GRAND-CHAVIN, ancienne secrétaire à l'Équipement et l'un des derniers témoins directs de l'affaire, se souvient : « Avant de choisir cet endroit, des fonctionnaires sont venus visiter [le Yéti] plusieurs fois, on pensait que c'était pour les vacances des gens de la préfecture, c'est moi qui ouvrais. Je les voyais chuchoter sur la terrasse, je ne comprenais pas».



10 ans après la signature des accords d'Evian, ROBERT BURON, ministre des



Travaux publics et des transports, nous fait visiter le chalet "Le Yéti" des Rousses, dans le Jura.

(source ina.fr)

.a délégation algérienne

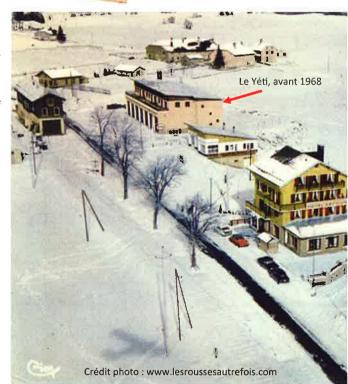


« L'arrivée d'une équipe de Paris-Match au village mettra tout le monde en alerte. L'hebdomadaire publiera d'ailleurs, mais après-coup, une photo des négociateurs aux Rousses en tenue de skieurs... »

délégation algérienne composée de onze membres, dont quatre ministres, Krim BELKACEM, Saad DAHLAB, Mohammed SEDDIK Ben YAHIA et Réda MALEK, et la délégation française composée de sept membres dont les ministres Pierre JOXE, Robert Buron et Jean DE BROGLIE, se rencontrent donc en secret au Yéti. Les délégués du FLN logent en Suisse ; la neige abondante les oblige à plusieurs heures de route par des chemins détournés, au lieu de l'hélicoptère prévu, et ils arrivent le plus souvent épuisés par un trajet fatigant, mal remis des séances de la veille. Les

délégations vivent cloîtrées, dans un décor très spartiate, volets clos, entre cannettes de bière et nuage de fumée de cigarettes, au-dessus des chasses neige.

Les instructions données par DE GAULLE aux plénipotentiaires français sont simples : « Réussissez ou échouez, mais ne laissez pas la négociation se poursuivre indéfiniment ». La pression du Chef de l'Etat est particulièrement forte. Louis JOXE, qui téléphone chaque jour un compte rendu de la séance au Chef de l'État et au Premier ministre, recoit des consignes de plus en plus impatientes.



MAINTENIR À TOUT PRIX LE SECRET

La discrétion la plus complète était fondamentale : d'une part le risque d'un attentat de l'Organisation de l'Armée Secrète était réel : le maire d'Evian avait été assasAussi le premier magistrat des Rousses était-il particulièrement protégé. Lucienne Milos n'a pas oublié : « Des policiers surveillaient notre maison, on ne les voyait pas mais mon père me disait qu'ils étaient bien présents ».

Mais aussi rien ne devait filtrer pour ne pas éveiller l'attention des journalistes. « Je n'ai jamais compris comment les journalistes ont pu, dans cette affaire, se laisser abuser à ce point », s'étonne Pierre Aubert. Pourtant Robert Buron rapporte que la population commençait à se douter de quelque chose : le chef de la sécurité, responsable aussi du ravitaillement, se présentait comme le directeur d'une colonie de vacances : un jour il se vit interpeller par un épicier de Morez s'étonnant que des adolescents de quinze ans boivent autant de vin rouge...

Dernière anecdote amusante : Georges Bortoli, grand reporter de la télévision, passait ses vacances à l'Hôtel du Gai Pinson, alors que les négociations se déroulaient à moins de cinquante mètres... Sans le savoir, il dormait à côté du scoop de sa vie...

L'ACCORD

Enfermés dans le chalet pendant neuf jours, épuisés, les délégués parviennent à un texte commun que Robert Buron considère comme « applicable ». C'est à trois heures du matin, le 18 février, que le compromis est avancé par « un Louis Joxe hirsute, en bras de chemise, qui est venu trouver Krim Belkacem afin de lui proposer de couper la poire en deux. » A cinq heures du matin, le 19 février, deux déclarations sont établies, prémices des accords d'Évian; pour la première fois, on se serre la main.

De Gaulle conclura de ce texte présenté en conseil des ministres le 21 février: « C'est un aboutissement [...], il fallait tenir compte des réalités du monde».

Le Préfet Aubert livre une dernière anecdote. Revenu au Yéti, « pour y jeter le dernier coup d'œil du maître », il découvre deux mitraillettes oubliées dans la précipitation du départ, qu'il s'empresse de dissimuler dans le coffre de sa DS...

Il reste encore à mettre en forme les accords. La seconde conférence d'Évian s'ouvrira le 7 mars 1962, à l'hôtel du Parc, dans des conditions matérielles évidemment plus confortables que les pourparlers des Rousses...